

**Aux parents et élèves
de 8P**

Concerne : Cours facultatif « stop motion »

Madame, Monsieur, chers élèves,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise sur pied du cours facultatif susmentionné pour les élèves de 8P. Il s'agit de la création d'un court-métrage en « stop motion », ainsi qu'une animation sonore en live d'une durée de 5 minutes qui sera présentée lors des promotions des 8P en juin 2026. Mesdames Perrottet et Piller présenteront ce projet dans les classes d'ici fin novembre.

Les cours se dérouleront chaque semaine de 12h45 à 13h30 en salle de TM légers (TML) et salle de musique de l'école du Rocher :

- mercredis 4, 11 et 25 février + 4, 18 et 25 mars + 1^{er} et 22 avril en salle TML
- mercredis 6, 20 et 27 mai + 3 juin en salle de Musique
- jeudi 29 janvier en salle de Musique, 13h15 à 13h45 (réception du code personnel pour l'accès informatique avec M. Martin)
- jeudis 11 et 25 juin (lieu et horaire à définir), pré-générale et générale sur temps scolaire

Les élèves devront, par conséquent, apporter un pique-nique (des tables et des micro-ondes seront à disposition à l'APEMS) ou être inscrits à l'APEMS. Ils seront donc sous la responsabilité de leurs parents ou de l'APEMS entre 12h05 et 12h45.

Ce cours est facultatif, mais une fois inscrits, les élèves sont tenus d'y participer régulièrement et sont priés de nous avertir en cas d'absence. L'élève doit se présenter au cours à l'heure avec son agenda et reste soumis à la discipline scolaire. Nous comptons par conséquent sur votre enfant pour adopter un comportement adéquat et participer à chaque cours. En cas de non-respect du cadre établi, l'élève pourra être exclu du cours.

En cas d'intérêt de votre enfant, nous vous demandons de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint pour le **lundi 8 décembre 2025, dernier délai** (au secrétariat ou directement auprès de Mesdames Perrottet et Piller).

En nous réjouissant de proposer cette activité à nos élèves, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Laetitia Perrottet et Patricia Piller,
Responsables du cours « stop motion »

 

Suzanne van Rooij,
Directrice



**Bulletin d'inscription à rendre au secrétariat ou à Mme Perrottet ou à Mme Piller pour le 8 décembre
Cours « stop motion »**

Nom : Prénom :

Classe : Maître(sse) de classe :

Adresse mail d'un parent :

Contact téléphonique d'un parent en cas d'urgence :

Inscription au cours « stop motion »

Date : Signature d'un parent :

Date : Signature de l'élève :